



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DE LA BRACONNE

Assemblée générale - 26 novembre 2011 à Saint-Michel (16)

.../... *Extrait du procès-verbal* .../...

Programme de la matinée :

9 h 00	Accueil des adhérents et invités
9 h 15	Assemblée générale <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités et moral • Rapport financier & rapport des vérificateurs • Activités 2012 • Elections au conseil d'administration & vérificateurs aux comptes • Questions diverses • Diaporama « Saint-Michel dans la Résistance »
11 h 30	Monument aux Morts (suivi du verre de l'amitié offert par municipalité)
13 h 00	Repas pris en commun au restaurant « Le Pont de la Meure » Nersac (22 inscrits)

Invités présents :

GODICHAUD	Fabienne	maire de Saint-Michel
RULLAC	Patrick	directeur départemental ONAC
BRANCHUT	Guy	CG 16 et Maire de Brie, représentant le Pdt du CG 16
PINVILLE	Martine	députée
LAMBERT	Jérôme	député
VIOLLET	Jean-Claude	député
CARCEDO	Jacques	représentant ANFFMRF
CROSEMARIE	A	représentante M. le maire de Ruelle
SCHLEIFER	Philippe	principal du collège de St-Michel

Invités excusés :

BOUTANT	Michel	président du conseil général, sénateur
BONNEFOY	Nicole	sénatrice
DUCLOS	Patricia	maire d'Hiersac
FILLOUX	Jeanne	maire de Champniers
NIOT	Daniel	maire de Garat
CORNU	Samuel	FNACA St-Michel

- *amis et adhérents (qui ont remis leurs mandats pour vote)*

*Josette Beaufils, Camille Dogneton, Jean Corbiat, membres du Conseil d'administration
 Jacques Baudet, France Bernard, Jean-Pierre Besse, Eric Biche, Famille Cholet (3 petits-enfants),
 M. Cordet, Fnaca de Brie, Pierre Claude Gallois, Henri Geoffroy, Claude Lapouge, Michel
 Montalétang, Colette Montauban, Louis Pérignon, Claude Petit, Jean-Paul Piveteau, Paul Polvent-
 Boutinot*

Adhérents présents : (par ordre alphabétique)

BERNARD Jacques	16 Genté
BERNARD Carmen	16 Genté
BERNARD Pierre	16 Angoulême
CAPOROSSI Joëlle	16 Brie
CAPOROSSI Paul	16 Brie
CARCEDO Jacques	86 Poitiers
CHABANAIS Lucien	16 Angoulême
CHASSAGNE Jacques	16 Brie
CHOLET Michel	33 La Tresne
DAVID Michel	16 Fléac
DESSENDIER Michèle	16 Brie
HONTARREDE Guy	16 Ruelle
LAFLEURIEL Robert	16 Soyaux
LAPLAGNE André	16 Gond-Pontouvre
LAPOUGE Annick	16 Brie
LASSOUTIERE Colette	16 Ruelle
MARCIQUET Colette	16 Soyaux
MESNARD Roland	16 Asnières-sur-Nouère
PIVETEAUD Marie Thérèse	16 Angoulême
RATINAUD Pierre	16 L'Isle d'Espagnac
RENON Georges	16 Brie
ROMAIN Geneviève	16 Hiersac
URBAJTEL Jean-Michel	16 Brie
URBAJTEL Patricia	16 Brie

Autres participants non adhérents : (par ordre d'inscription sur la liste des présents)

Gérald VIGER (Rouillac) - JOBIT Lucette (St-Michel) – FNCR départementale : BOTMAN P (Montmoreau) – ANDRE J Jacques (maire adjoint St-Michel) – DEVAUX Jean-Claude (St-Michel) – Mme VIGNEAU professeur histoire St-Michel – FNACA St-Michel, MM DESBORDES et BOUGETTE.

Après avoir accueilli l'ensemble des participants à l'assemblée générale et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

- la municipalité pour le prêt de la salle du logis de Chantoiseau et son personnel présent ce jour pour la mise en place logistique ;
- les membres du conseil d'administration qui, de près ou de loin ont aidé à préparer cette AG ;
- Les adhérents absents (pour cause d'éloignement ou de santé) qui témoignent sans cesse de leur attachement.

Elle formule ses vœux de bons rétablissements pour les souffrants et malades.

« Toutes mes pensées vont vers eux et leurs familles. Une pensée particulière pour Mme Beaufils, vice-présidente dont l'époux est touché par la maladie, ainsi que pour M. Dogneton, membre de notre CA, très contrarié de ne pouvoir être là ce matin, mais très fatigué en ce moment. »

Puis la présidente explique le choix de l'association dans les dates et lieux d'organisation de son assemblée générale :

« Dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois ...

novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943

octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

« C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours de ces périodes. Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. C'est la 3^{ème} fois en 27 ans que l'AG s'invite à Saint-Michel (1993 et 2003). Nous avons l'habitude de nous rencontrer chaque 5 mai devant le monument aux Morts pour honorer les Résistants de St-Michel, mais lorsque j'ai rencontré Mme le Maire en mai dernier pour lui demander si elle accepterait d'accueillir cette AG, j'ai reçu un « Oui » enthousiaste.

Croyez bien Madame que l'accueil que vous nous réservez, et l'intérêt que vous avez porté à l'organisation de cette matinée m'ont rassurée quant au devenir de nos Assemblées.

*Il faut dire que la commune de Saint-Michel a payé un très lourd tribut dans les fusillades de la Braconne **Jean Barrière - Paul Bernard - René Jean Gallois - René Michel - Marc Nepoux - Marcel Nepoux.***

*De nombreuses rues de cette commune portent les noms de Résistants et déportés ... **Pierre Chaumette - Léon Jean Doucet - Marc Doucet - Jean Lajudie.** Un hommage leur sera rendu tout à l'heure au monument aux morts.*

Merci de nous accueillir à Saint-Michel, dans ce magnifique Logis de Chantoiseau, et avant de dérouler cette matinée, je remets la présidence de cette assemblée générale à Mme Fabienne Godichaud, maire de cette commune. »

Madame Fabienne Godichaud, maire de Saint-Michel prend alors la parole pour accueillir l'ensemble des participants et leur dire combien elle est attachée au devoir de Mémoire. Elle rappelle les cérémonies commémoratives qui sont organisées à Saint-Michel avec le souci d'y inviter les enfants des écoles. Elle salue le travail des collégiens, et félicite le principal de ce collège en la personne de M. Schleifer présent dans l'assistance. Puis elle renouvelle toute sa confiance à l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne dans l'organisation de son assemblée générale qu'elle accepte volontiers de Présider.

.../...

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT MORAL

Michèle Dessendier : « Un rapport moral a pour habitude de synthétiser et d'analyser toutes les actions menées par une association durant l'année écoulée. A vrai dire, l'année qui vient de s'écouler, je dirai même les deux dernières années écoulées, n'ont pas été ordinaires et méritent que l'on fasse un point avec vous afin que ceux qui ont assisté à nos dernières AG aient tout l'éclairage nécessaire pour comprendre. Pour ce faire, je vais laisser le soin à Michel David de vous exposer l'historique de ce dossier lié à notre projet pédagogique en cours.

➤ **Intervention de Michel David qui a fait un point sur le projet pédagogique et qui a rappelé les conditions d'élaboration et d'adoption des textes.**

Comme notre Lettre du Souvenir s'en est faite plusieurs fois l'écho, notre association travaille depuis plus de quatre ans sur un projet pédagogique qui viendrait compléter et enrichir le monument des Fusillés de La Braconne.

De quoi s'agit-il ? C'est à l'occasion de la cérémonie du mois de mai 2007 que Michèle Dessendier avait annoncé publiquement notre intention quant à ce projet. Elle avait alors rappelé que l'année précédente avait été inaugurée la nouvelle configuration du monument, qui avait été complété et enrichi par l'installation de neuf stèles symbolisant les lieux où avaient été fusillés par les nazis les résistants de Charente. Elle avait ensuite dit : « *Maintenant que ce haut lieu de la résistance charentaise est reconnu, il nous reste encore du travail à faire pour que les plus jeunes sachent* ». A l'assemblée générale du 28 octobre 2007, qui s'était tenue à Hiersac, notre présidente avait précisé en ces termes ce projet qui avait été ensuite adopté par les présents : « *Il faudrait que cette clairière raconte ce qu'il s'est passé ici par le biais d'un sentier pédagogique qui inviterait à la découverte et à la réflexion* ».

La finalisation de ce projet est faite de deux éléments. Le premier consiste à déterminer le parti architectural de ce cheminement dans la clairière.

Le second élément a trait aux textes qui figureront sur chacune de ces cinq stations. Sa conception générale et son écriture ont commencé en février 2008. Un premier projet de texte a été présenté à notre assemblée générale du 8 novembre 2009 qui se tenait à Ruelle. Il a été discuté, amendé et adopté. Cette première version était le fruit d'une longue et délicate maturation collective au sein du Conseil d'administration de notre association.

En mars 2010, cette première version, aménagée sur la base de la discussion de l'assemblée générale de 2009, a été soumise à un groupe de personnalités engagées depuis longtemps dans la préservation de la mémoire de la résistance en Charente : Patrick Rullac, Guy Branchut, Lucien Chabanais, Roger Doche, Camille Dogneton, Pierre Ratineau. Au cours d'un après-midi de travail cette première version a été examinée point par point. Les conclusions de cette réunion ont également pris en compte les contributions écrites que nous avaient adressées Jacques Baudet, Francis Cordet et M. Marquis. C'est cette version modifiée et enrichie qui a été présentée une nouvelle fois à notre assemblée générale qui s'était tenue à Angoulême, le 20 novembre 2010. La totalité du texte a été lu et discuté point par point. Il y avait 29 membres présents et 14 mandats. Au moment du vote, 3 personnes se sont abstenues. Les 39 votes exprimés ont fait ressortir 36 favorables au texte proposé et 3 défavorables.

Thèmes des textes qui figureront sur les 5 stèles qui conduiront au monument

La première station expose le contexte historique dans lequel se sont déroulés les événements qui ont conduit aux fusillades de la Braconne. La seconde évoque les fusillades du 5 mai 1943 et du 15 janvier 1944 en précisant les circonstances qui ont conduit à l'arrestation, au jugement et à l'exécution des seize fusillés de la Braconne. La troisième station se consacre au déroulement des exécutions, à l'exhumation et à l'inhumation ultérieure des corps des fusillés. La quatrième station se rapporte aux conditions dans lesquelles a été réalisé le monument initial. La cinquième et dernière station explique la signification des neuf stèles qui, en 2006, ont complété le monument initial et qui en ont fait un haut-lieu de la « résistance civile » en Charente.

Le texte de chacune des cinq stations sera précédé d'une phrase d'introduction qui sera reprise sur les suivantes. L'enchaînement de ces cinq introductions résume l'histoire de ce monument et sa signification. Cet enchaînement donne le texte suivant : « 1/ Durant la Seconde guerre mondiale, cette clairière a vu se dérouler l'épilogue sanglant d'une des tragédies de la Résistance charentaise à l'occupant nazi. 2/ Le 5 mai 1943, les troupes d'occupation nazies fusillèrent en ce lieu six résistants. Le 15 janvier 1944, dix autres résistants connurent le même sort. 3/ C'est ici, dans cette clairière, qu'ils ont été fusillés et leurs corps jetés dans des fosses. 4/ Le 13 janvier 1946 est inauguré ce monument destiné à perpétuer leur souvenir. 5/ Le 7 mai 2006, le monument inauguré le 13 janvier 1946 s'enrichit de 9 stèles pour devenir un lieu de souvenir et d'hommage à la Résistance civile en Charente ».

Deux familles s'opposent au regard de la mention du nom d'un des fusillés

Les membres de notre association présents à nos deux précédentes assemblées générales de 2009 et de 2010 s'en souviennent certainement. A chacune de ces séances, les familles de Gérard Vandeputte et d'Armand Jean (tous deux fusillés le 15 janvier 1944) ont contesté l'indication d'un nom (fusillé en même temps qu'eux le même jour et pour les mêmes motifs) dans le texte qui évoque les fusillades du 15 janvier 1944 où ont été exécutés 10 des 16 fusillés de La Braconne. En 2009 et 2010, des représentants de ces deux familles ont exprimé publiquement leur sentiment que cette personne portait une responsabilité dans l'arrestation de leurs deux parents.

.../...

Comme l'avait déclaré notre présidente à l'assemblée générale du 8 novembre 2009, en concevant ce projet destiné aux générations futures, « *notre association souhaite rester objective et impartiale en relatant les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la clairière et uniquement dans la clairière* ».

Dans cette clairière, le 5 mai 1943, ont été fusillés :

- Jean Barrière (36 ans – employé de mairie),
- Jean Gallois (33 ans – ouvrier poudrier),
- Marc Népoux (22 ans - forgeron),
- Marcel Népoux (20 ans – menuisier),
- Paul Bernard (45 ans – ouvrier poudrier),
- René Michel (32 ans – technicien de l'aéronautique).

Dans cette clairière, le 15 janvier 1944, ont été fusillés :

- Amédée Berque (32 ans – ouvrier poudrier),
- Armand Jean (38 ans – ajusteur),
- Francis Louvel (27 ans – sous-officier aviateur),
- Gérard Vandeputte (45 ans – cultivateur – employé municipal),
- Marcel Baud (30 ans – cordonnier),
- Pierre Camus (39 ans – employé des Postes, Télégraphes et Téléphones),
- Pierre Gaborit (31 ans – employé des Postes, Télégraphes et Téléphones),
- Raymond Corbiat (37 ans – employé des Postes, Télégraphes et Téléphones),
- René Gillardie (33 ans – ouvrier d'industrie),
- Robert Geoffroy (33 ans – plâtrier-peintre).

Dans cette clairière,

le corps de René Chabasse, jeune résistant de 23 ans abattu à Angoulême le 21 février 1944 a reposé dans la même terre que les fusillés du 15 janvier 1944.

Après cette présentation complète de la situation, Michèle Dessendier donne la parole à Gérard Viger. Celui-ci est venu en début de séance émettre le souhait de faire une déclaration au nom de la famille Viger-Vandeputte qui s'oppose à l'inscription du nom dans les textes du projet pédagogique. Il a rappelé les motifs qui conduisent sa famille à refuser cette inscription, et fait lecture d'une lettre écrite par sa soeur Christiane Machet à l'association.

.../...

La présidente accorde à Colette Baud-Marciquet un droit de réponse après l'intervention de Gérard Viger.

« Moi aussi j'aimerais exprimer ma douleur car je suis aussi à la création de l'association des fusillés de la Braconne avec Madame Viger depuis 1985.

Pourquoi ne pas réagir pour que mon père, Marcel Baud, ait droit à avoir son nom de rue à Rouillac, il l'a mérité comme tous les autres fusillés et il est le seul à ne pas l'avoir. Toute notre famille en a terriblement souffert. Ma mère la première et nous, ses deux filles. J'aimerais continuer à me battre, ce serait une fierté pour nous car il est « Mort pour la France ». Mais comment aboutir à cette reconnaissance qui nous suit depuis notre petite enfance ? »

Après cet instant fort en émotion, la présidente reprend la parole et s'adresse à l'assistance pour conclure et mettre un terme à ce retour sur les précédentes assemblées générales :

.../...

RAPPORT D'ACTIVITE

Peu de réunions car projet pédagogique en attente de réponses administratives et techniques (nous l'évoquerons dans le rapport financier)

10 décembre 2010 : *A la suite des élections de notre dernière AG pour composer le bureau*

Election du nouveau bureau :

Présidente : Michèle Dessendier

Vice-Présidentes : Josette Beaufiles et Colette Marciquet

Secrétaire : Colette Lassoutière – Secrétaire adjoint : Michel Cholet

Trésorière : Annick Lapouge – Trésorier adjoint : André Laplagne

15 janvier 2011 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle

5 mai 2011: dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel

7 mai 2011 : cérémonie en Braconne avec interventions de Catherine Corbiat et Sophie Zérubia

Juillet 2010 : une délégation s'est rendue sur la tombe de Mme Viger déposer une gerbe et lui rendre hommage.

Des réunions pour préparer les lettres du souvenir

- **Participation au palmarès du concours de la résistance**

Notre association remet chaque une cinquantaine de recueils de poèmes de Michel David aux lauréats. Le palmarès 2011 a été organisé par le collège de Puygrelier (St-Michel), notre association était représentée par Colette Baud-Marciquet (vice-présidente).

Bilan financier

Préparé et présenté par Annick Lapouge, trésorière de l'association et vérifié par Madame Joëlle Caporossi et Messieurs Chabanais et Ratinaud (vérificateurs aux comptes).

Une remarque a été faite sur la baisse des subventions versées par les communes, seulement 4 communes sur les 9 habituelles ont participé au fonctionnement de l'association. Un rappel sera fait en fin d'exercice 2011.

Les dossiers de demandes de subventions 2012 intégreront une demande particulière destinée à financer le projet pédagogique en cours dont le détail prévisionnel est annexé au présent procès-verbal.

Projet pédagogique

Coût estimé à 98 000 € TTC tout compris – Mais après une rencontre avec les services techniques de la commune de Brie, ce coût est ramené à 35 000 €. L'association participera à hauteur de ses moyens à un large financement du projet. L'année 2012 sera l'année du montage des demandes de subventions auprès des collectivités (Etat, Région, Départements, CDC, Communes, associations)

Au vu de la ligne « Dons » effectués par les adhérents qui affiche une somme de 1225 €, il est proposé de ne pas augmenter le montant de l'adhésion annuelle. Elle est donc reconduite pour 2012 à la somme de 5 € (cinq euros) par adhérent.

Voir l'approbation des comptes par les vérificateurs aux comptes (pièce jointe)

Il a été procédé à leur renouvellement– Ainsi Mme Joëlle Caporossi, Messieurs Lucien Chabanais et Pierre Ratinaud sont renouvelés dans leurs fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'année 2012.

Projets 2012

Cérémonie :

En prenant en compte le calendrier des élections présidentielles et des manifestations diverses du mois de mai, une date est choisie et retenue pour l'organisation de la cérémonie du mois de mai :

Samedi 5 mai 2012 à 15 heures

Ce qui laissera le temps aux participants de se rendre à la cérémonie de Saint-Michel organisée ce même jour en fin d'après-midi.

L'idée du duo inter générationnel a conquis l'assistance de l'année passée. Peut-être que 2012 reproduira une telle rencontre.....

Elections au conseil d'administration

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2012

CAPOROSSO Paul
DAVID Michel
DOGNETON Camille
HONTARREDE Guy
ROMAIN Geneviève

Tous sont candidats à rester au sein du conseil d'administration

CANDIDATURES - VOTES

L'assistance souhaite voter à main levée et pour un ensemble de candidats (les cinq candidats du tiers sortant) .../...

Le nouveau conseil d'administration se réunira dans les prochaines semaines pour constituer le bureau.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Intervention de M. Jacques Carcédo**

A la demande de l'association, Monsieur Carcédo, représentant de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française, est venu livrer quelques informations nationales. Il a présenté les buts de l'ANFFMRF qui a été créée le 14 décembre 1944.

Il a témoigné de toutes les douleurs ineffaçables qui sont encore vivantes dans les autres associations de Résistants, comparables à celle de La Braconne.

Il a confirmé tout le soutien que peut apporter l'ANFFMRF à notre association, dans l'instruction des dossiers d'indemnisation des orphelins notamment.

➤ **Intervention de M. Robert Lafleurriel**

En réponse à l'intervention de Colette Baud-Marciquet (*citée plus haut dans le rapport moral*), M. Lafleurriel – fédération charentaise du PCF, propose que soit inscrite à ce procès-verbal la requête de Mme Baud-Marciquet. .../...

Toute l'assistance présente approuve cette intervention, les autorités parlementaires présentes encouragent l'association à poursuivre dans cette démarche afin que le nom de Marcel Baud, Résistant fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944, soit inscrit dans la commune dont il était originaire. L'association qui a déjà fait des démarches auprès de la commune de Rouillac s'engage à renouveler cette demande auprès de la municipalité de Rouillac.

➤ **Intervention de M. Philippe Schleifer**

Monsieur Schleifer, principal du collège de Saint-Michel, souhaite présenter le dernier travail réalisé par les collégiens à l'occasion de la remise des récompenses du concours national de la Résistance et de la Déportation. Il s'agit d'un livre collectif réalisé autour du thème « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy » - « **Si j'étais Résistant ...** » Ce travail a été réalisé par les élèves de 4^{ème} du collège Puygrelier de St-Michel (année 2011) et a reçu le prix d'excellence – Travaux collectifs – classe de 4^{ème} et le prix spécial du jury 2011.

➤ **Présentation du diaporama « Saint-Michel dans la Résistance »**

En présence de Madame Cécile Vigneau– Professeur d’histoire qui a encadré le groupe de collégiens pour la réalisation du CD présenté en fin de matinée.

Fin d'assemblée générale à 11 h 30

Toutes les autorités présentes et les participants sont invités à se rendre au monument aux Morts afin de rendre un hommage à tous les Résistants et Déportés de la commune, en présence des porteurs des associations présentes.

Un extrait du témoignage du 15 avril 1943, de Pierre Chaumette interné à la prison d’Angoulême est lu par Michel David.

Cette matinée est clôturée par un repas pris en commun par les amis (22 personnes présentes) Ce repas est pris au restaurant Le Pont de la Meure à Nersac.

Rédigé le 10 décembre 2011

La Secrétaire,

Colette Lassoutière

La Présidente,

Michèle Dessendier